Club alpin français
des Aravis

Assemblée Générale ordinaire - Vendredi 21 novembre 2025

Espace Cœur de Vallée à Thônes

Procès-verbal des délibérations

Le 21 novembre 2025 à 19h30 se sont réunis en Assemblée Générale, les membres du CAF des Aravis sur convocation régulièrement faite, à l'Espace Cœur des Vallées à Thônes. Quatre-vingt-dix-sept (97) personnes, adhérents et non adhérents, répondent présentes.

Le président du CAF des Aravis, Clément OHRESSER, est excusé pour raisons familiales.
Nathalie BALSO, Vice-Présidente, ouvre cette Assemblée Générale par un temps de convivialité. Les adhérents ayant des impératifs en cours de soirée peuvent ainsi profiter d'un moment de partage.

La séance est ouverte à vingt heures sous la présidence de Nathalie BALSO en sa qualité de Vice-présidente du CAF des Aravis, et Olivier CHATAIN, en sa qualité de Trésorier du CAF des Aravis.

Sont présents et assistent à la réunion 97 membres du CAF des Aravis et notamment 6 membres du Comité Directeur :

Chantal BALADOU	Franck LANGLOIS
Julien REMY	Olivier CHATAIN
Nathalie BALSO	Ludovic BRISSET

Excusés : Fabien BOURY - Clément OHRESSER - Jean-Robert BERGOEND - Ludovic CHARLEUX - Bérangère DEBREST - Cédric PINEL

Mot de bienvenue de la Vice-présidente

La Vice-présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du CAF Aravis présents pour cette Assemblée Générale.

Un hommage est rendu à Céline MISSILIER, bénévole de longue date et secrétaire du CAF des Aravis, décédée en montagne au printemps de cette année. Céline portait les valeurs chères aux montagnards, était d'une grande gentillesse et était toujours disponible pour rendre service.

Un grand merci à tous les bénévoles
La Vice-présidente adresse ses remerciements aux bénévoles impliqués dans le club en rappelant le travail effectué et l'importance de leur rôle au sein du club.

Annaëlle JAMIN explique qu'il y a 75 bénévoles actifs dont 50 étaient présents au repas organisé le 14 novembre à l'hôtel du commerce. C'était très sympa ! Annaëlle ajoute que si la perspective d'un repas sympa et d'une bonne ambiance peut donner envie à d'autres personnes de venir et de s'impliquer en tant que bénévoles... ils seront accueillis avec plaisir.

PREMIERE PARTIE

1/ Désignation de deux scrutateurs

Se sont portés volontaires et **ont été approuvés à l'unanimité, par l'assemblée : Cécile GOUSSE et Etienne VIOLET**

2/ Proposition d'approbation du Procès-Verbal de l'AG 2024

La Vice-présidente rappelle que le PV de l'Assemblée générale 2024 a été jointe à la convocation de l'assemblée générale de ce jour. Aucune remarque n'ayant été formulée, elle soumet alors à l'assemblée, l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 08 novembre 2024 :

➔ **Vote du Procès-Verbal 2024 : adopté à l'unanimité, par l'assemblée.**

3/ Analyse des effectifs du CAF des Aravis

Avant la présentation des commissions et de leurs activités, Cyril BERTEZ présente un point sur les effectifs du CAF des Aravis (cf . diapo 9 du document présenté en séance). A ce jour, le CAF des Aravis compte 589 adhérents. Si nous extrapolons les données des années précédents, en fin d'année (août 2025), nous devrions compter environ 700 adhérents.

Cyril BERTEZ précise que l'objectif est de mieux connaître qui sont nos adhérents, d'où ils viennent, qu'ont-ils envie de faire et si cela est en accord avec ce qui est proposé par le CAF des Aravis.

La « grosse masse » des adhérents a entre 30 et 45 ans et habite dans les communes des vallées de Thônes. A noter, quelques adhérents sont issus d'autres régions et notamment 1 habite Belle-Ile.

Une question a été posée par un membre de l'assemblée : une comparaison avec les autres clubs est-elle possible ?
Olivier CHATAIN répond que ce n'est pas possible. Le CAF n'est pas propriétaire de ces données. Depuis l'extranet on ne peut pas extraire les données des autres CAF.
Vivien FOREST ajoute que, comparativement au niveau national, l'effectif du CAF des Aravis est plus jeune et plus féminin.

Une personne signale qu'une personne n'a pas reçu la demande d'adhésion en format papier, et que celle-ci n'a pas d'accès internet pour adhérer de manière dématérialisée.

4/ Bilan d'activités 2023 / 2024

Le Club est composé d'une vingtaine de commissions dont quatre transversales, permettant la réalisation de nombreuses activités.
Chaque commission du club est présentée par son ou ses responsables : bilan des actions, besoins, problématiques, projets (cf. diapo 10 à diapo 27 du document présenté en séance).

BD CO

- **Formations** (Vivien FOREST)

Il existe plusieurs degrés en termes de formation : débutants, initiés, autonomie, initiateur, moniteurs. Le CAF des Aravis organise uniquement des formations de 1er niveau (par exemple : UF autonomie escalade).

Plusieurs formations ont été réalisées par le CAF des Aravis en 2023/2024, notamment :

- Carte orientation 1er niveau
- Neige et avalanche 1er niveau. Cette formation connaît un vrai succès. Au CAF des Aravis, il y a beaucoup de professionnels dans ce domaine, ce qui conduit à un niveau 1 plus exigent qu'au niveau national. Il est ensuite plus facile de passer le niveau 2.
- PSC1 : malgré un tarif préférentiel et l'importance d'être formé au premiers secours, cette formation n'a pas connu le succès escompté puisqu'elle n'a mobilisé que la moitié de l'effectif possible.

Pour aller au-delà, il convient de se référer au site internet de la FFCAM pour prendre connaissance des formations proposées. Les formations « initiateurs » sont organisées par les comités départementaux.

- UFCA (unité de formation commune aux activités) correspond au tronc commun qui explique ce qu'est le CAF, comment fonctionne une association... Cela est très intéressant et constitue un élément essentiel pour passer les brevets nécessaires pour être encadrant au CAF.

- **Matériel EPI**

Le responsable actuel, Pierre Le Rouzic, souhaite arrêter. Merci Pierre d'avoir assuré la mission jusqu'à aujourd'hui.
La mission du responsable consiste à consigner les achats de matériels (casques, cordes, baudriers, DVA...). Si quelqu'un veut s'investir, il est le bienvenu ! Qui veut prendre le relais ?
Aucune personne ne s'est manifestée lors de l'assemblée générale.

- **Milieu montagnard**

Aucun responsable à ce jour pour cette thématique : il y a donc une place à prendre. Si quelqu'un veut s'investir, il est le bienvenu !
Des idées possibles à développer : Journée d'actions en lien avec nos pratiques de la montagne, sensibilisation au milieu montagnard, conférence, soirée débat....
Aucune personne ne s'est manifestée lors de l'assemblée générale.

- **Entretien équipements, falaises, sites** (Jean Robert BERGOEND et Christian GAIFFE)

Des nettoyages de falaise ont été réalisés à Comburce, aux Aravis, à la Culaz.
Des plaques ont été scellées au pied des voies aux Aravis.
Christian GAIFFE lance un appel aux adhérents qui sont intéressés par l'entretien des falaises. Il précise qu'il communiquera quand des sessions seront organisées.

- **Ecole d'escalade** (Ludo BRISSET et Fabien BOURY)

Ludovic BRISSET explique que l'école d'escalade est un « gros morceau » du CAF des Aravis. L'école d'escalade est très vivante : elle regroupe 100 jeunes de 8 à 18 ans, répartis sur différents groupes. Depuis l'an dernier, un 6ème créneau a été mis en place. Les cours ont lieu au gymnase de la Curiaz et des sorties en falaise sont organisées en fin d'année. Un stage a lieu durant les

BD CO

vacances d'avril pour les ados. Un Contest est organisé un samedi de mai. Pour encadrer : 1 DE et environ 15 bénévoles pour l'encadrement.

Ludovic BRISSET annonce qu'il ne sera plus responsable de l'école d'escalade. Avec Fabien BOURY, ils passent le relais à Clément FARCY et Nicolas ANTHUNES.
Les responsables de l'école d'escalade ont une responsabilité particulière car les pratiquants sont des mineurs.

Une question a été posée par un membre de l'assemblée : existe-t-il une convention avec le collège de Thônes (classe sport) ? Ludovic BRISSET répond que non. Il existe en revanche une convention passerelle avec le lycée St Joseph et le CFMM pour que des élèves puissent encadrer certaines séances, les amenant ainsi petit à petit vers l'encadrement ou l'initiateur.

- **Ecole d'aventure** (Nathalie BALSO)

Nathalie explique qu'avant il existait des activités organisées pour les petits de manière ponctuelle (écoute cerf du brame, construction d'igloo...).
Appel à bénévole : si certains parents ont envie de faire revivre cette partie-là, vous êtes les bienvenus !

Nathalie BALSO explique qu'il y a 2 groupes :
- 1 groupe 80% ski hors-piste et 20% initiation ski randonnée pour les 12-18 ans : 10 sorties les samedis de janvier à mars, pas de sortie ski rando en 2023-2024 en raison d'une mauvaise météo)
- 1 groupe 50% ski rando et 50% ski hors-piste pour les 14-18 ans : 10 sorties dont un week-end en Maurienne

Super ambiance dans les 2 groupes ! Ce ne sont pas des cours classiques, mais découverte ski toute neige et ski de rando. Les sorties sont encadrées par 2 bénévoles et 2 moniteurs ESF.
Des jeunes qui ont eu 18 ans quittent les groupes, il y a de la place ! Surtout sur le groupe 50-50
Parlez-en autour de vous !

Groupe vers l'autonomie en alpinisme : 6 jeunes de 15 à 18 ans, encadrés par Nathalie BALSO et un guide. 11 journées ont été organisées :
- 3 sorties ski de randonnée : La Tournette
- 1 sortie escalade falaise, 1 Grande vooie, 1 course haute montagne, 1 WE grande voie et course d'arête, 1 sortie escalade falaise- initiation pose de coinceurs, 1 course d'arête
- 1 sortie VTT : annulée
- 1 sortie canyon

Des jeunes motivés pour apprendre. Bonne ambiance !
Les jeunes reviennent d'une année sur l'autre mais ceux qui ont 18 ans doivent nous quitter !
Quelques places !

- **Canyoning** (Ronan LEROUX)

Ronan LEROUX étant absent, Vivien FOREST indique qu'il y a eu 2 sorties l'an passé.

L'organisation de sorties dépend du nombre d'initiateur mais aussi de la météo dont cette activité est très dépendante.

BD CO

- **Alpinisme** (Julien REMY)

Julien REMY explique qu'un cursus de formation est organisé chaque année, d'avril à juillet. Ce cursus se termine par un stage en juillet avec des courses à la journée et une sur 2 jours à la fin). L'objectif est d'apprendre la sécurité sur neige, sur glace, l'assurage en mouvement (course d'arrête) ... Julien REMY précise que cela demande de l'assiduité et de la continuité.
Il y a 8 participants et 4 encadrants. C'est un vrai choix qualitatif pour faciliter la transmission. Il n'est donc, malheureusement, pas possible de répondre à toutes les demandes. Pour faire plus, il faudrait plus d'encadrant

L'objectif est aussi que les participants puissent ensuite organiser des sorties entre eux.

Cyril BERTEZ précise que l'an dernier a été organisé le 1er stage cascade de glace, avec 6 stagiaires pour 3 encadrants. Ce stage a été co-organisé avec le CAF de Mulhouse (3 stagiaires de chaque club). Cela s'est très bien déroulé et il y avait une bonne ambiance.
Ce stage, dans le même format, sera réorganisé cette année.

Nathalie BALSO explique que cette année a aussi été créé un groupe alpinisme pour les 18 – 25 ans. Un parcours a été proposé mais la météo n'a pas permis de faire toutes les sorties. Objectif est de former les jeunes pour qu'ils aillent ensuite vers la formation « initiateur ».

- **Ski de randonnée** (Christian FURIC)

Christian FURIC indique qu'il existe peu d'encadrant diplômé. Le diplôme d'encadrant ski de rando est devenu particulièrement compliqué. Mais le CAF des Aravis a la chance d'avoir une équipe en cours de formation particulièrement motivée. Des jeunes vont être diplômés à la fin de l'année, ce sera intéressant pour le club.
L'an dernier, il y a eu des problèmes d'inscription pour les courses.
Cette année, le calendrier va être envoyé dans la semaine, d'autres courses seront ensuite ajoutées car les encadrant ne peuvent pas anticiper toutes les dates. Tous les mois, les adhérents du club auront la possibilité de s'inscrire.
Les week-ends seront mentionnés sur le calendrier et le site du CAF des Aravis mais l'inscription se fera auprès du responsable.

Formation ski de randonnée :
- Initiation
- Perfectionnement > 1 000 mètres
- Perfectionnement + > 1 500 mètres

Validation par le CAF pour pouvoir ensuite rentrer en formation initiateur

10 des 15 encadrants vont faire un stage au Grand Saint Bernard.

Il existe au sein de la commission ski de randonnée, une section ski alpinisme dont la formation est assurée par Grégory GROB. Le week-end de formation aura à nouveau lieu l'année prochaine.

- **Préparation physique** (Roland RUFFON)

Roland RUFFON lance un appel : il souhaiterait que des bénévoles s'impliquent à ses côtés pour le suppléer de temps en temps lors des séances.
La préparation physique regroupe la gym de maintien (durant 6 mois) puis footing et marche nordique (durant les 6 mois suivants) ainsi que des ateliers de musculation. Chaque séance est différente.

BD CO

Les séances ont lieu le lundi soir 19h à 21h. Chaque séance dure 1h30 au moins.

Cela fait 45 ans que cette activité existe au CAF des Aravis.

- **Escalade adulte** (Mathilde COURVOISIER)

Anaëlle JAMIN explique que l'an dernier ont été organisés des cours « débutant » et « perfectionnement ».

C'est une commission qui a besoin aussi de nombreux bénévoles, notamment car il est nécessaire d'avoir des responsables de séances pour l'ouverture des créneaux.

L'an dernier, 5 sessions d'ouverture de voie ont été organisées par des bénévoles, des jeunes ouvreurs... et 260 personnes ont grimpé durant les créneaux adultes.
Mathilde COURVOISIER a beaucoup œuvré depuis 2 ans pour animer cette commission, auparavant, Clément OHRESSER s'était également beaucoup investi.

Cette année, des cours sont organisés de septembre à décembre pour les personnes qui veulent obtenir l'UF autonomie (cette UF permet de grimper en sécurité). Ces cours se déroulent le lundi soir, en même temps que le créneau famille, et sont encadrés par des bénévoles
Après, il existe des cours perfectionnement (niveau 5b mini) puis perfectionnement + (niveau 6a mini) qui sont encadrés par des professionnels

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : est-il possible d'ouvrir un créneau pour que les enfants puissent grimper avec leurs parents ?
Olivier CHATAIN explique qu'un créneau « enfant/parent » est ouvert le lundi soir pour que les enfants de moins de 8 ans qui ne peuvent pas encore être à l'école d'escalade, puissent grimper avec leurs parents.

Ludovic BRISSET ajoute que ce créneau est prévu pour que les enfants s'initient. Si les parents veulent grimper, ils doivent venir sur les créneaux adultes.
Au niveau de la FFCAM, les créneaux libres sont interdits au moins de 15 ans dans la mesure où les enfants qui ne sont pas assez autonomes et qu' il existe une différence de poids assureur / assuré trop importante.

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : est-il possibilité d'ouvrir des créneaux « enfants/parents » les week-ends ?
Il est répondu que cela pourrait s'envisager à condition que ce soit bien encadré et qu'il y ait des règles claires. Cela devra être discuté au sein de la commission.

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : qu'est-il proposé aux personnes qui veulent apprendre à grimper en falaise ?
Olivier CHATAIN explique qu'il y a 2 ans, des cours avaient été organisés à l'extérieur. Pour que cela soit reconduit, il faudrait retrouver des bénévoles, des initiateurs SNE, voir grande voie.

Julien REMY ajoute que l'escalade en extérieur (falaise et grande voie) sont des savoir-faire nécessaires pour l'alpinisme. Un sujet à travailler : comment amener les adhérents à l'escalade en falaise puis en grande voie et voire en alpinisme ensuite. Cela démontre le lien entre les pratiques. Néanmoins, avancer sur ce sujet est aussi une question de temps et de nombre de bénévoles.

BD CO

- **Yoga** (Noëlie PALABAUD / Séverine UGINET)

Une quinzaine de personnes pratiquent le yoga (Vinyasa et Yin Yoga) au sein du CAF des Aravis. Les cours ont lieu le mercredi soir.

- **Marche nordique** (Chantal BALADOU)

Les sorties « marche nordique » ont lieu tous les mardi soir de 18h à 20h. Chantal BALADOU précise qu'il est essentiel que les personnes qui s'inscrivent soient présents dès les premières séances pour s'assurer de l'homogénéité du groupe. Il y a une manière de marcher nordique, cela s'apprend durant les premières séances.

- **Randonnée montagne et alpine et raquette** (Chantal BALADOU et Christian FURIC)

Chantal BALADOU indique que le programme global est envoyé en début de saison, il peut cependant être adapté ensuite en fonction de la météo et de la disponibilité des encadrants. Dans le programme les randonnées sont cotées en fonction du niveau de difficulté.

Une nouvelle activité « trail » a commencé mercredi (et aura lieu chaque mercredi)
Elle est animée par Christine RAYBAUT. L'objectif pour cet hiver est de pratiquer une activité physique de préparation au ski de rando (cardio...). Des sorties plus longues pourront être organisées les week-ends.

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : est-il envisagé par la suite des groupes de niveau ? La réponse est positive, probablement 2 ou 3 groupes à terme.

- **Séjour multi-activités** (Bernadette BOUVAIST, David DAUVERGNE et Yacine KHEDDACHE)

Bernadette BOUVAIST explique que 3 personnes ont co-organisé le séjour multi-activités qui a eu lieu à l'été 2025 à Choranche. C'était la deuxième édition. L'objectif de ce séjour est de croiser les différentes activités pratiquées au CAF des Aravis. Plusieurs activités ont donc été à l'honneur :

- Initiation escalade tous les jours + escalade sur différent sites (encadré par un BE)
- Sortie canyon
- Sortie spéléo
- Marche nordique
- Randonnée

Les personnes venaient 1, 2, ou 3 jours. La composition du groupe était très intergénérationnelle. Il y avait un roulement, chaque jour une vingtaine de personnes était présente. Les retours des participants sont très positifs.

➔ **Vote du bilan d'activités : adopté par l'assemblée, à l'unanimité.**

5/ Bilan financier

Rapport des vérificateurs aux comptes, Christophe KOCH-MATHIAN et Gaëtan PINAR, est présenté :

BD CO

- 34% des dépenses ont été contrôlées (ce qui représente 66% des dépenses en valeur) : 2 petites observations (le justificatif d'une dépense était assez illisible et un justificatif manquant de 20 € sur une note de frais de 750 €
- Ils confirment la cohérence du travail effectué par le trésorier : le Quitus lui est donné.

Présentation du budget réalisé (cf. annexe 1)

Olivier Chatain, en sa qualité de trésorier, indique qu'il existe un gros écart entre le budget prévisionnel et le budget réalisé qui s'explique par :

- La difficulté à dépenser ce qui est prévu en raison des aléas météo, encadrants, etc...
- Le prévisionnel pour l'école d'escalade qui prévoyait le remplacement par un Diplômé d'Etat de l'Educateur Territorial des Activités Physique et Sportive mis à disposition par la commune de Thônes. En réalité, la mobilisation des encadrants bénévoles a réduit le besoin d'un Diplômé d'Etat durant l'absence programmée pour raison médicale de l'Educateur Territorial des Activités Physique et Sportive.
- L'obtention d'une subvention de la FFCAM pour l'entretien des sites naturels, non prévue dans le budget prévisionnel.

Le déficit du budget réalisé 2024 / 2025 s'élève à 2 111 € (contre - 19 393 € dans le budget prévisionnel). Le CAF des Aravis a, durant plusieurs années, « engrangé » de l'argent et a donc constitué une solide trésorerie, permettant ainsi d'avoir un budget réalisé déficitaire.

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : le travail des bénévoles est-il comptabilisé d'une manière ou d'une autre ? Il ajoute que l'association ne pouvant pas fonctionner sans bénévoles, il serait intéressant de comptabiliser de manière monétaire le temps passé des bénévoles.

Olivier CHATAIN répond que ce n'est pas fait à ce jour au sein du CAF des Aravis.

Vivien FOREST explique que cela avait été fait il y a 5 ans

- Le temps passé d'un bénévole non breveté était valorisé sur la base du SMIC
- Un bénévole équivalent professionnel était valorisé 40 € / heure
- Au total, cela représentait 250 000 € annuel pour le CAF des Aravis.

Ludovic BRISSET ajoute que cela est réalisé pour certaines demandes de subvention. Par exemple, l'école d'escalade comptabilise 1 000 heures assurées par des bénévoles. Olivier CHATAIN ajoute que cela sera intéressant de travailler sur ce point au comité directeur en 2025 / 2026.

Un adhérent explique qu'au moment de l'adhésion, pour certaines associations, il est demandé le nombre d'heures passées bénévolement pour l'association. Cela permet ainsi de quantifier l'implication des bénévoles et d'identifier les compétences développées.

En complément des échanges sur le budget réalisé, il est précisé que :

- L'achat d'une combinaison canyon n'a pas été réalisé l'an dernier, et est donc à repositionner cette année.
- Quatre ou 5 cartes d'accès aux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus sont disponibles à la librairie des Aravis pour les adhérents du CAF des Aravis

➔ **Budget réalisé 2024 / 2025 : adopté par l'assemblé, à l'unanimité**

BD CO

6/ Désignation des vérificateurs aux comptes

Se sont portés volontaires pour l'année 2025 / 2026 : **Cécile GOUSSE et Etienne VIOLET.**

DEUXIEME PARTIE

1/ Projets d'activités pour 2025-2026

- Poursuivre les activités 2024 / 2025
- Relancer l'activité ski de fond par Patrice RIVIERE
- Re-penser l'activité parapente : Franck LANGLOIS explique que peu de personnes participent à la commission. C'est un petit groupe qui fait les mêmes sorties (vol rando moyenne et haute montagne). Le CAF des Aravis n'est pas affilié à la FFVL. Un appel est lancé pour relancer cette activité au sein du CAF des Aravis et développer de nouvelles idées.

2/ Présentation du budget prévisionnel (cf. annexe 2)

Le résultat du Budget prévisionnel serait de – 5 000 €.

Le trésorier informe qu'en fin d'exercice, le Club disposait de 41 441 €. Il précise que le budget prévisionnel présenté ne sera pas à l'identique du budget réalisé.

➔ **Vote du budget prévisionnel 2025 / 2026 : 1 abstention, adopté à la majorité de l'assemblée**

3/ Nouvelle grille tarifaire à partir de 2026 / 2027 (cf. annexe 3)

Olivier CHATAIN explique qu'une partie importante du montant de l'adhésion est versé à la FFCAM. Le CAF des Aravis a souhaité revaloriser la part qui lui revient car il convient d'être prudent pour les années à venir, même si le CAF des Aravis dispose à ce jour d'une trésorerie. Cela permettra d'éviter une hausse trop forte de la part CAF des Aravis en cas de besoin.

Pour réaliser cette nouvelle grille tarifaire, un comparatif a été fait avec le CAF d'Annecy et le CAF de Bonneville
Ont été supprimés du tarif les 10€ payés par la personne qui s'inscrivait pour la première fois. Cela représente une somme significative.
Il est précisé que la CCVT accorde une subvention au CAF des Aravis pour les jeunes participant aux écoles d'escalade et d'aventure.

Une question a été posée par une personne de l'assemblée : Quel gain ces augmentations permettront-elles ? La réponse est environ 1 800 €

Il est ajouté qu'au-delà de la révision des tarifs, il est proposé de mettre en avant, visuellement, ce qui est obligatoire et ce qui relève des options.

➔ **Nouvelle grille tarifaire à partir de 2026 / 2027 : adoptée à l'unanimité, par l'assemblée**

BD CO

En conclusion de cette deuxième partie, Olivier CHATAIN annonce que l'année 2025 / 2026 sera sa dernière année en tant que trésorier du CAF des Aravis.

Lors de la prochaine assemblée générale, Olivier CHATAIN aura passé 5 ans au poste de trésorier.

Il précise qu'il s'investit aussi à l'école d'escalade et la commission ouverture des voies.

TROISIEME PARTIE

1/ Echanges avec les adhérents

Carte USCA

Denis JACQUOT explique que chaque année le CAF des Aravis adhère à l'USCA (prix négociés dans les stations de ski des Savoie). La vente est faite une fois par an (5 € = prix coutant).
A ce jour, la négociation n'est pas terminée mais la carte devrait être disponible rapidement. La réduction obtenue est entre 30 et 40% selon la station.
Les adhérents recevront par mail la date pour venir chercher les cartes au CAF des Aravis, maison des associations à Thônes.

2/ Remerciements

Nathalie BALSO remercie au nom de tous, Vivien FOREST pour toutes les années où il a œuvré en tant que bénévole au CAF des Aravis. Il est, depuis 2010, au sein du club et quasiment depuis la même année dans le comité directeur. Un panier garni et des fleurs lui sont offerts.

Vivien FOREST explique qu'il essaie d'être à disposition de ceux qui ont des besoins au sein du CAF des Aravis.

Nathalie BALSO remercie également Clément ORHESSER qui quitte la Présidence du CAF des Aravis et le Comité directeur. Elle ajoute qu'il aurait aimé partager cette dernière assemblée générale avec nous tous.

2/ Election du Comité directeur du CAF des Aravis (cf. Annexe 4)

Le nombre de places est plafonné à 24 d'après nos statuts ; l'élection est pour un mandat de 4 ans, une démission peut être faite en cours de mandat.

- Trois membres sortants pour cette année : Olivier CHATAIN, Bérangère DESBREST (également démissionnaire), Franck LANGLOIS
-
- Quatre membres démissionnaires : Clément OHRESSER, Ludovic BRISSET, Bérangère DEBREST, Ludovic CHARLEUX

- A la suite de l'appel à candidatures, onze personnes se manifestent : Olivier CHATAIN, Christine RAYBAUT, Natacha VIAULT, Patrice RIVIERE, Marie-Pierre TISSOT, Vivien FOREST, Nicolas ANTUNES, Clément FARCY, Clémence HOUET, Fabien LESCOT

BD CO

Liste des candidats reconduits et des nouveaux au Comité directeur pour 2025-2026

Nicolas ANTUNES
Chantal BALADOU
Nathalie BALSO
Jean-Robert BERGOEND
Cyril BERTEZ
Fabien BOURY
Olivier CHATAIN
Clément FARCY
Vivien FOREST
Clémence HOUET
Anaëlle JAMIN
Fabien LESCOT
Cédric PINEL
Christine RAYBAUT
Julien REMY
Patrice RIVIERE
Pascal STEFANI
Marie-Pierre TISSOT
Natacha VIAULT

➔ **Liste des candidats au Comité directeur : adoptée à l'unanimité**

Election du Bureau du CAF des Aravis

Les membres du Comité Directeur se réunissent afin d'élire le Bureau suivant :

- Président : Vivien FOREST
- Vice-présidents: Nathalie BALSO et Cédric PINEL
- Trésorier : Olivier CHATAIN
- Trésorier adjoint : Cyril BERTEZ
- Secrétaire : Marie Pierre TISSOT
- Secrétaire adjointe : Clémence HOUET

La nouvelle composition du Bureau du CAF des Aravis est annoncée à l'assemblée.
La Vice-présidente clôture cette Assemblée générale ordinaire du CAF des Aravis à 22h30.

Le temps pour le verre de l'amitié reprend pour les adhérents n'ayant pas d'impératifs.

Clément ~~ORHESSEUR~~ ORHESSER

Bérangère DEBREST

BD CO